

ADAPTER SON ORGANISME DE FORMATION A LA REFORME

« Pour profiter de la réforme plutôt que de la subir »

Lundi 9 janvier **OU** jeudi 12 janvier 2017

Au Gosier (GUADELOUPE)

PROGRAMME

Le panorama général de la réforme

- Les nouveaux dispositifs
- D'une obligation de dépense à une obligation de formation

Les changements dans les financements

- Quels financements pour qui et pour quoi ?
- L'attitude des OPCA face à la réforme
- Comment continuer à vendre des « stages courts » malgré la disparition du plan

Le compte personnel de formation

- Comment le CPF est mobilisé par les bénéficiaires
- Quels financements possibles
- Comment disposer rapidement d'une offre CPF à son catalogue

Le respect du décret qualité à partir de 2017

- Les 10 labélisations retenues : Modalités, coûts et contraintes
- Satisfaire aux critères de qualité des financeurs sans passer par la labélisation
-

Faire évoluer sa démarche commerciale

- L'attitude des entreprises face à la réforme
- Vendre ses formations sans financement
- Adapter son argumentaire commercial
- Susciter et gérer les demandes individuelles

TARIFS :

620 € TTC

Comprenant les documents remis, les pauses et repas.

OBJECTIFS

Comprendre les conséquences de la réforme.

Etre capable de s'adapter au nouveau contexte

Développer son activité grâce à la réforme

PUBLIC

Dirigeants, gestionnaires et commerciaux d'OF (Organisme de formation), formateurs indépendants

Infos pratiques

Attestation de formation

Nombre de places limité

DUREE DE LA FORMATION

1 jour (7 heures)

De 9h00 à 17h30

Lundi 09 janvier **OU
jeudi 12 janvier 2017**

INTERVENANT

Frédéric BANCEL

Dirigeant de Formascope

Consultant expert en formation continue

CONDITIONS TARIFAIRES :

Merci de joindre un chèque 620 € à l'inscription à l'ordre de PREFOR SANTE ou sur le site www.preforsante.com .

Devis à la demande pour prise en charge.

**La formation aura lieu au Gosier (Guadeloupe)
Hôtel Fleur d'Épée**